



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Protection de l'enfance et de la jeunesse

Les familles d'accueil seront davantage soutenues par le Canton

La Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ) améliore le système d'indemnisation des familles d'accueil et leur simplifie la gestion administrative, à travers la mise en œuvre d'un système de forfait dès le 1^{er} juillet 2024. Ces mesures s'inscrivent dans la nouvelle politique socio-éducative du canton et répondent à un besoin exprimé par les familles d'accueil actives sur le territoire vaudois. L'objectif est également d'étoffer le réseau de familles d'accueil pour répondre à l'augmentation du nombre de personnes mineures ayant besoin d'un foyer stable pour grandir et s'épanouir en sécurité.

Dans le cadre de la nouvelle politique socio-éducative, la DGEJ a décidé d'améliorer le système d'indemnisation des quelque 310 familles d'accueil dans le canton qui élèvent des mineures et mineurs au bénéfice de mesures de protection - à plein temps, en relais ou dans le cadre de du cercle familial élargi. À partir du 1^{er} juillet 2024, un système de forfait sera introduit, avec pour conséquence une augmentation moyenne de 480 francs par mois pour couvrir l'augmentation des coûts de la vie associés à l'accueil d'un mineur. Ce nouveau système de forfait mensuel unique est de fait aussi une simplification administrative souhaitée par les familles.

L'amélioration des conditions-cadres pour les familles d'accueil est l'une des mesures mises en place par le Canton pour répondre à la hausse importante du nombre d'enfants et jeunes qui ont un besoin de protection dans un contexte de pénurie de places d'accueil, alors qu'une campagne pour recruter 50 nouvelles familles est en cours. En 2023, le nombre de situations suivies par la DGEJ s'élevait à plus de 8000, dont environ 1000 mineurs avec un besoin de placement hors de leur milieu familial. Onze enfants sont actuellement en attente d'une famille d'accueil.

Pour financer les dépenses courantes

Le nouveau forfait s'élèvera à 1900 francs par mois pour chaque personne mineure

accueillie à plein temps et à 63 francs par jour pour celles et ceux accueillis en relais durant le week-end ou les vacances. Il couvrira les dépenses courantes (nourriture, déplacements, vêtements, loisirs, vacances, etc.). Les dépenses exceptionnelles (frais de garde à la journée, frais dentaires, lunettes, camps extrascolaires, matériel professionnel, etc.) continueront de faire partie d'un remboursement additionnel.

Le Canton reste déterminé à soutenir activement les familles d'accueil et à garantir les meilleures conditions possibles pour le bien-être des enfants et des jeunes personnes placées sous leur responsabilité. Ces nouvelles dispositions contribueront à renforcer le système de placement familial et à offrir un environnement plus stable et sécurisé pour les mineurs accueillis sur la durée.

Pour rappel, le Conseil d'État a fait de la protection de l'enfance une priorité politique. Un montant de 80 millions de francs accompagne le développement de la politique socio-éducative durant les cinq prochaines années afin de stabiliser durablement ce secteur et adapter les prestations aux nouveaux besoins constatés sur le terrain.

La campagne de recrutement des familles d'accueil continue

Pour répondre à l'augmentation des enfants ayant besoin de protection, le Canton poursuit sa campagne de recrutement et recherche 50 nouvelles familles d'accueil d'ici à la fin 2024. À l'heure actuelle, 18 familles ont déposé leur dossier complet et quatre familles ont déjà reçu l'autorisation d'accueillir un enfant. Les personnes, seules ou en couple, intéressées à devenir famille d'accueil sont invitées à consulter le site www.devenir-famille-accueil.ch et s'inscrire à une séance d'information.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 26 juin 2024

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DJES, Manon Schick, directrice générale de l'enfance et de la jeunesse, [021 316 08 78](tel:0213160878)